

ois, comme de la constitution d'un pays. Chacun n'est pas laissé libre de l'entendre à sa manière, mais il y a des tribunaux qui sont établis pour l'expliquer. Voyons ce qui en est pour la constitution des Etats-Unis. Lorsque George Washington et ses compagnons ont écrit la constitution et la loi suprême des Etats-Unis, ils n'ont pas dit au peuple : Que chacun explique la constitution et la loi suprême, et il a établi une cour suprême, un juge suprême ayant mission de donner la véritable explication de la constitution à tous les habitants des Etats-Unis, à tous sans exception, depuis le Président jusqu'au mendiant. Tout le monde est obligé de passer par les décisions de cette cour suprême, et c'est cela, cela seul, qui entretient l'union entre le peuple et qui conserve l'unité des Etats-Unis. Dès le moment que le peuple serait libre d'interpréter la constitution chacun à sa manière, dès ce moment l'unité cesserait. Il en est ainsi pour tout gouvernement. En Canada, en Angleterre et partout ailleurs, il y a une constitution, une cour suprême, un juge suprême de cette constitution ; et cette cour suprême est chargée de donner la vraie explication de la constitution et de la loi. En tout pays bien organisé, il doit en être ainsi ; il doit se trouver une cour suprême, un juge suprême, et tout le